

VOTRE MDPH, VOTRE AVIS

Résultat de l'enquête menée du 4 novembre au 31 décembre 2020

Vous êtes 262 à avoir répondu à l'enquête de satisfaction
➤ **mamdph-monavis.fr** proposée par
la maison départementale des personnes handicapées de
la Savoie (avec le soutien de la CNSA) :

Merci !



Plus de 7 personnes sur 10 sont satisfaites



9 personnes sur 10 apprécient l'accueil et l'écoute des agents



Pour 7 personnes sur 10 les aides correspondent globalement à leurs besoins



6 personnes sur 10 sont satisfaites du délai de réponse

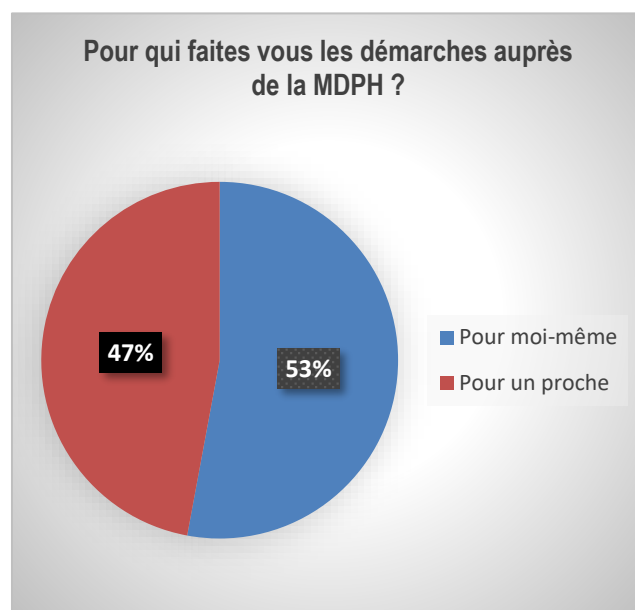
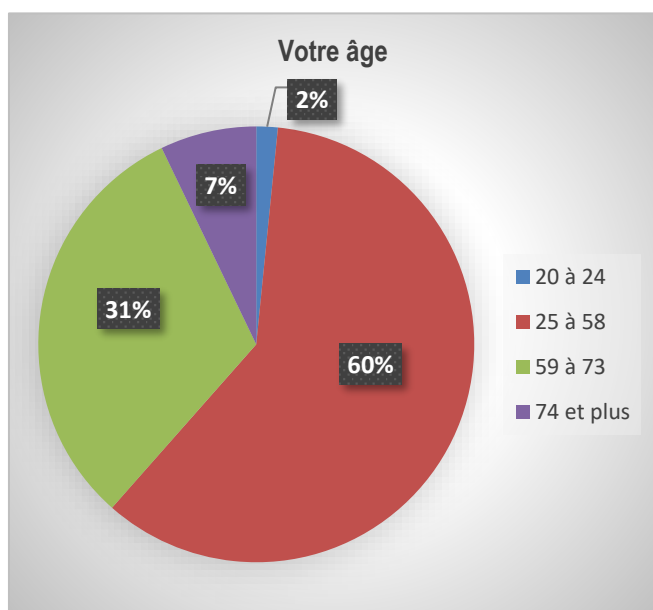
La MDPH de la Savoie répond chaque année à plus de 29 000 demandes.

Votre avis permet d'améliorer la qualité de son service.

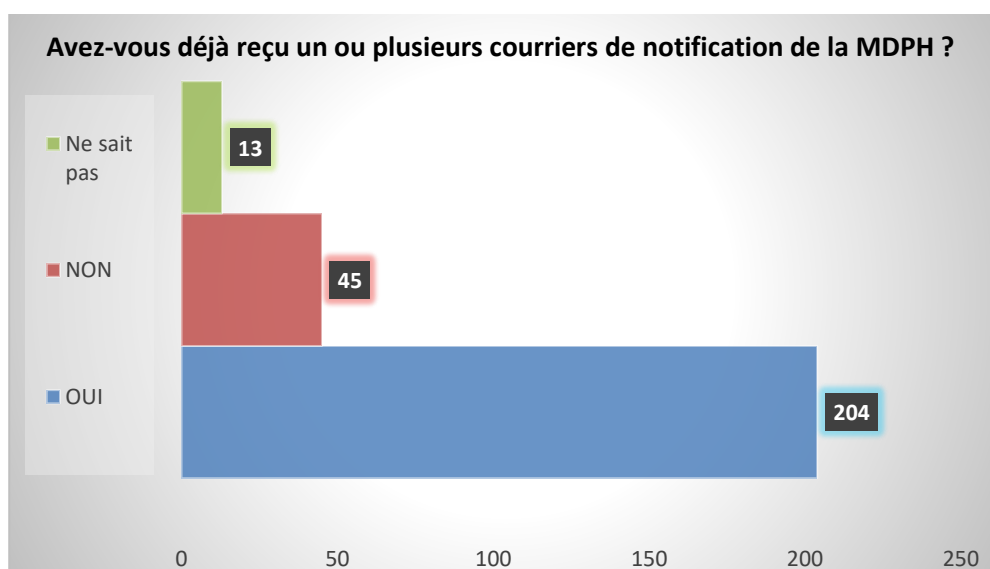
Une nouvelle enquête sera réalisée en fin d'année 2021.

Qui vous êtes

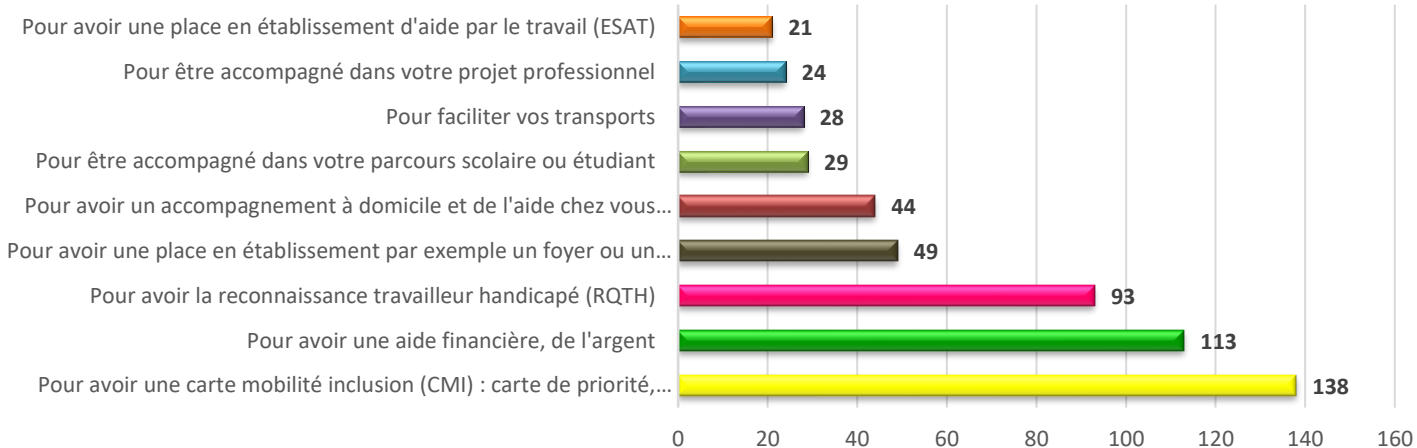
- > Parmi les 262 personnes à avoir répondu, vous êtes en majorité une personne âgée de 25 à 58 ans effectuant des demandes pour elle-même auprès de la MDPH.



- > Vous êtes pour la plupart déjà en lien avec la MDPH et vos notifications concernent principalement les cartes mobilité inclusion, une aide financière, la RQTH ou une place en établissement.

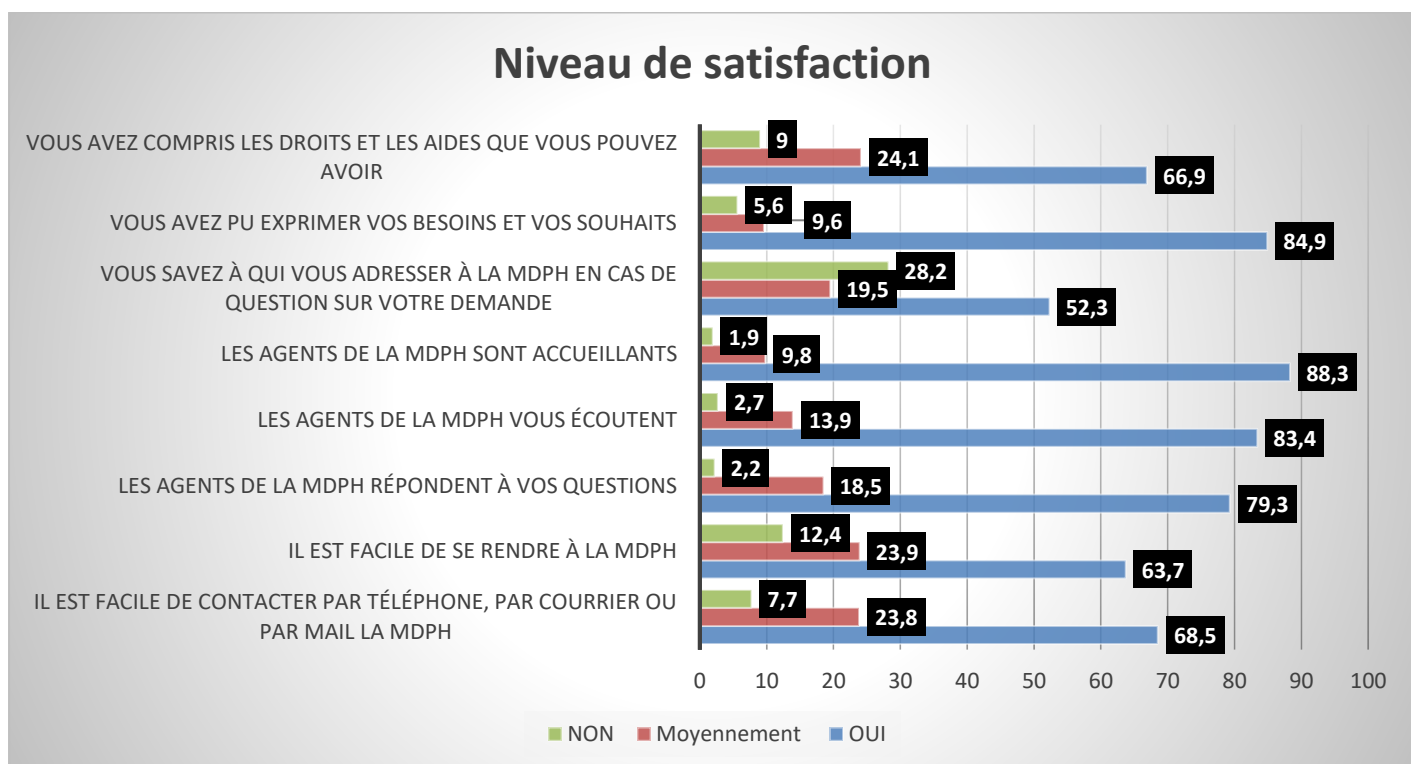
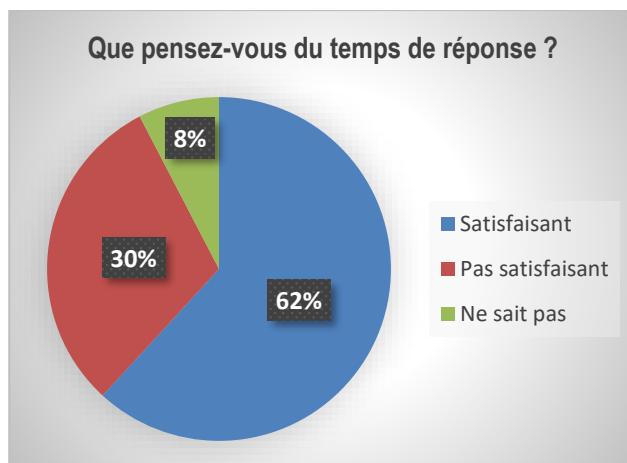
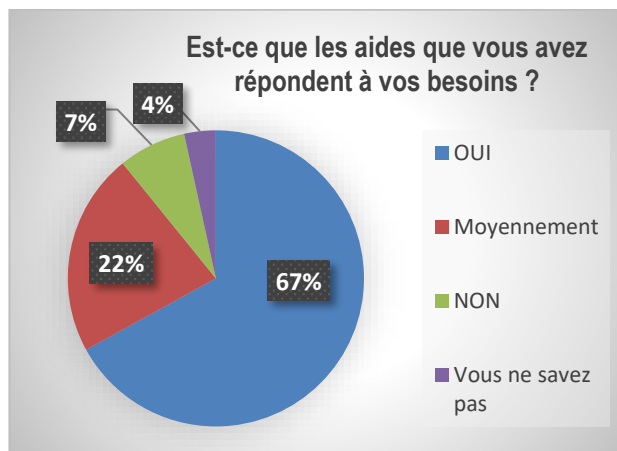
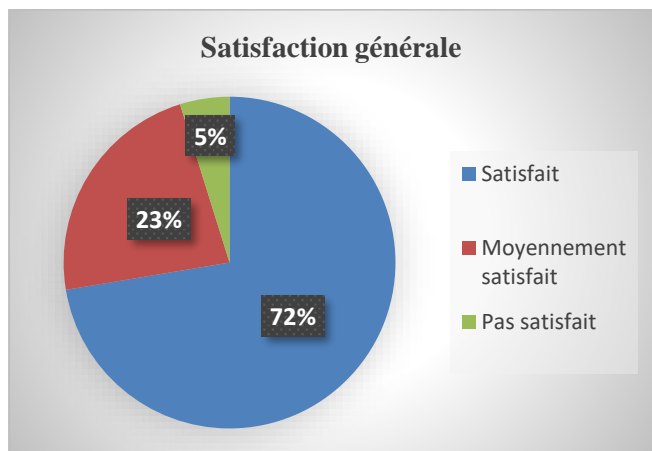


Motif de sollicitation



Ce que vous avez répondu aux questions

- ➔ Vous estimez dans l'ensemble pouvoir vous exprimer et obtenir une réponse satisfaisante d'un personnel accueillant et à votre écoute.
- ➔ Mais ce n'est pas toujours facile, pour une partie d'entre vous, de nous joindre ou de nous rendre visite.
- ➔ Souvent, vous n'êtes pas sûr de votre interlocuteur à la MDPH.



* NB : Le délai légal d'instruction des demandes est de 4 mois. En Savoie, en 2019, ce délai était de 2,9 mois pour les demandes adultes et 3 mois pour les demandes enfants.

Ce que vous avez apporté comme commentaire:

« Je trouve la MDPH 73 assez performante et aidante »

« Je suis très satisfaite »

« Notre dossier comportait presque 70 pages... nous avons la chance d'être à l'aise au niveau administratif... »

« Les personnes handicapées sont considérées comme des boulets même par la MDPH qui est pourtant censée leur venir en aide, au lieu de ça, on fait des économies sur leur dos »

« Pour chaque personne expliquer les droits et devoirs qu'elle peut avoir au niveau santé, justice et vie de tous les jours »

« Ne changez rien vous êtes formidable »

« Qu'est ce qui ne va pas ?
Tout »

« Que les décisions prises par la MDPH soient suivies d'effets sur le terrain... ce qui majoritairement ne semble pas être le cas »

« Il faut trouver de l'énergie, reprendre des rendez-vous... tout ça pour renouveler des droits ... ?? »

« C'est un service de proximité accessible physiquement et humainement »

« Je voudrais juste signaler que dans le cas de mon fils (trisomie 21), je ne devrais pas être obligée de remplir une demande de renouvellement »

« La MDPH de Savoie respecte généralement le délai de 4 mois et est une MDPH sur laquelle plusieurs départements devraient prendre exemple »

En 2020, à la MDPH de la Savoie...

- ➔ La commission des droits et de l'autonomie augmente la durée des droits pour nombre de situations. L'allongement des droits, une réalité en Savoie !
- ➔ L'activité de la MDPH de la Savoie s'est poursuivie, à distance pour la plupart des agents, pendant la crise sanitaire, sans augmentation notable des délais de traitement...
- ➔ Pendant les confinements, certains droits ont été renouvelés automatiquement pour une période de 6 mois.